



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Comité Syndical, convoqué le 4 mai 2026 s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **11 mai 2026 à 18 h 30** sous la présidence de Monsieur Patrick CASAGRANDE, président de l'assemblée.

Nombre de Conseillers : 28

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Nombre de Conseillers présents à la séance : 23 Nombre de Conseillers représentés : 1

Nombre de Conseillers absents à la séance : 4 Nombre de Conseillers suppléés : 0

ETAIENT PRESENTS :

M. André ARNAL, M. Jean-François BARRIER, M. François BARRIERE, ~~M. Patrick BOISSET~~ représenté par Mme Audrey CORNET-VARGAS, ~~M. Patrick CASAGRANDE~~, M. Lionel CESANO, M. Gilles COMBELLE, Mme Audrey CORNET -VARGAS, Mme Annie DELRIEU, M. Emmanuel ESTEVES, ~~M. Louis ESTEVES~~, M. Aymeric FAIVRE, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Antoine GIMENEZ, ~~Mme Bernadette GINEZ~~, Mme Evelyne LADRAS, Mme Isabelle LANTUEJOUL, Mme Catherine MANHEVAL, Mme Céline MAS, M. Géraud MERAL, Mme Maryline MONTEILLET, ~~M. Christian MONTIN~~, M. Florian MORELLE, M. Philippe MOURGUES, Mme Stéphanie ROUCHET, M. Clément ROUET, M. Benjamin ROUME, M. Hervé SEGUIS.

M. Emmanuel ESTEVES a été élu secrétaire de séance.

N° D2026/18 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Rapporteur : M. Florian MORELLE

Le Compte Administratif 2025 du Syndicat Mixte du SCoT BACC et ses pièces annexes sont présentés au Comité Syndical.

Le tableau ci-dessous rappelle en dépenses et en recettes – et en leur sein pour chaque section – les masses budgétaires soumises à la validation du Comité.

	Fonctionnement	Investissement
	Exécution 2025	
Recettes	724 334.79 €	545 764.87 €
Dépenses	592 289.92 €	436 839.23 €
Résultat budgétaire	132 044.87€	108 925.64 €
	Restes à réaliser à reprendre dans le BP 2026	
Recettes		12 142.40€
Dépenses		326 070.00 €
Solde des restes à réaliser		-313 927.60 €
Excédent de financement de la section d'investissement		-205 001.96 €

Le document budgétaire et ses annexes sont à la disposition des membres du Comité en séance, chacun ayant pu en solliciter préalablement la communication.

Un tableau et une note de synthèse présentant le détail du Compte Administratif et le budget primitif sont joints au projet de délibération n° D2026/02 relative au Budget Primitif 2026. Ils sont remis en PJ pour information.

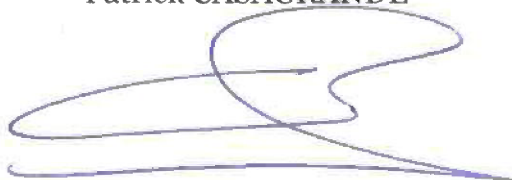
Date de transmission de l'acte: 19/05/2026
 Date de réception de l'AR: 19/05/2026
 015-200038149-DE_018_2026-DE
 A G E D I

Monsieur le Président s'étant retiré pendant la présentation, et ne prenant pas part au vote, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le Compte Administratif 2025 et l'ensemble de ses annexes, tels qu'établis par Monsieur le Président.

Le Président,

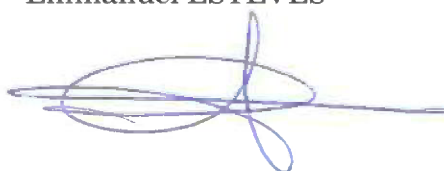
Patrick CASAGRANDE



Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire,

Emmanuel ESTEVES



Date de transmission de l'acte: 19/05/2026
Date de réception de l'AR: 19/05/2026
015-200038149-DE_018_2026-DE
A G E D I